Avis de convocation / avis de réunion

DEXIA CREDIT LOCAL

Société anonyme au capital de 279.213.332 euros
Siège social : 1, passerelle des Reflets – Tour CBX – La Défense 2, 92913 La Défense Cedex
R.C.S. NANTERRE 351 804 042

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société Dexia Crédit Local sont informés le 5 mai 2020 qu'ils sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mardi 19 mai 2020 à 14h00, qui se tiendra au siège social de la société (1, passerelle des Reflets – Tour CBX – La Défense 2 92913 La Défense Cedex) et par visio-conférence, conformément à l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et en raison du COVID. La réunion délibérera sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes annuels ;

- approbation des comptes consolidés ;

- approbation des conventions et engagements réglementés ;

- quitus aux mandataires sociaux ;

- quitus au directeur général et aux directeurs généraux délégués ;

- affectation du résultat ;

- certification des comptes par les commissaires aux comptes ;

- fixation de l'enveloppe globale des rémunérations ;

- nomination de Monsieur Pierre Crevits en qualité d'administrateur;

- renouvellement du mandat de Madame Aline Bec en qualité d'administrateur ;

- renouvellement du mandat de Madame Alexandra Serizay en qualité d'administrateur ;

- renouvellement du mandat de Monsieur Giovanni Albanese en qualité d'administrateur ;

- renouvellement du mandat du Collège des Commissaires aux comptes – Deloitte ;

- renouvellement du mandat du Collège des Commissaires aux comptes – Mazars

- pouvoirs à conférer.

Des formules de pouvoir sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Les actionnaires qui désirent voter par correspondance peuvent se procurer au siège social le formulaire de vote et ses annexes. La demande doit être effectuée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Elle doit parvenir à la Société six jours au moins avant la date prévue de l'assemblée.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que si les formulaires dûment remplis parviennent à la Société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale.

NB : Il ne s'agit pas de la société de droit belge Dexia cotée à Bruxelles et Luxembourg. Les actions de Dexia Crédit Local sont toutes nominatives et détenues dans leur quasi totalité par Dexia SA.

Le conseil d'administration